



## COMPTE RENDU

### Réunion Comité de quartier des Coteaux du 31 mars 2022 - 19h30 à 22h30



#### **Présents :**

Sophie LE MONNIER (élue référente), Eddy DUPUIS (chargé de mission)

Fabiola BINAGHI, Michel ERRARD, Emilie LE MERCIER, Christophe MAILLET, Dorra MEDJANI, Jean-Pierre SAUTREUIL, Hélène SOUETRE

**Excusés :** Chaouki JAOUADI, Frank JOUANNO, Kenza MALET, Stéphanie PIEMONTESE, Jorge RIBEIRO.

Mot de bienvenue dans cette salle du premier étage du Théâtre Roger Lafaille, où se dérouleront dorénavant, des spectacles intimistes de musique, théâtre et opéra.

Dans le cadre de l'action culturelle, Il est rappelé que notre ville s'est associée avec Ormesson et Le Plessis-Tréville pour créer un **Pass culturel**

-----  
(Est rappelé qu'à tout moment par internet, il est possible de signaler à la Mairie des dysfonctionnements grâce à l'application : "Chennevières Je signale")

#### **Sujets abordés**

##### 1/rue Mathilde LAPEYRE

- Constructions en cours : *il est précisé que le promoteur a obligation de dresser l'état des lieux avec les services techniques avant travaux et de remettre en l'état. Si ce n'est pas le cas, il y aura intervention des services de la voirie aux frais du promoteur.*
- Vitesse excessive : pose de ralentisseur (s) : *sur toute la commune les riverains s'alarment et demandent la pose de ralentisseurs. Précisions est donnée ici pour les riverains, d'une potentielle installation : envoyer un courrier motivé en Mairie (qui devra obtenir l'accord des 4 riverains impactés par le ralentisseur) et Coût d'installation et de désinstallation éventuelle : environ 10.000€*
- Stationnements permanents de véhicules : *faire un signalement à la Police Municipale si plus de 7 jours consécutifs (photos)*
- Dépôt sauvage d'encombrants : *ne pas hésiter = lien "Chennevières Je signale" pour intervention sous maximum 48 h. Une information sur le sujet sera transmise à la Résidence du Moulin -si concernée- pour plus de vigilance de la copropriété.*

## 2/ le long des sentiers coteaux

- Écoulement des eaux usées et de pluie sur les escaliers : *Des actions sont menées par le TERRITOIRE GRAND PARIS SUD EST AVENIR = sondages par caméra et nettoyage de tous les réseaux d'assainissements. Pour rappel : eaux de pluie = ressort du TERRITOIRE ; eaux usées = ressort du Département*

## 3/ connections Internet

Le réseau est parfois défaillant sur les coteaux. La réception est intermittente ...

*La fibre est à présent installée mais des zones sont encore sources de problèmes. Il est conseillé de se rapprocher de son opérateur.*

## 4/ avenue des RETS (voirie territoriale)

- Trottoirs inexistant côté Château des Rets et de ce fait, cheminement des piétons sur l'avenue : *un réaménagement est prévu 2023/2024 = TERRITOIRE GRAND PARIS SUD EST AVENIR et AFUL du Moulin de Chennevières.*
- Stationnements des poids lourds sur le trottoir aménagé de la résidence du Moulin = *parking supprimé bientôt Cf AFUL du Moulin*
- Nombreux trous dans la chaussée = *rebouchés*

## 5/ rue de NOYON – rue de Saint-NIHIEL

- Stationnement bilatéral problématique car en alternance. Ce changement de côté tous les 15 jours est incompris = *étude en cours*

## 6/rue Edouard BRANLY

- Circulation = *sens unique positif mais difficulté du flux de véhicules. En cause : les places de parkings alternés et le changement tous les 15 jours, pas toujours respecté...*

## 7/ rue de la GARE et rue d'HOUIN

- Vitesse excessive / Protection des piétons / Sécurité des véhicules : *L'enfouissement des réseaux, les installations de lampadaires ainsi que les réaménagements des stationnements, marquages au sol, plots, sont prévus dans le plan pluriannuel 2023/2024.*
- Nuisances des poubelles collectives de la résidence située en impasse : *pourparlers en cours avec le gestionnaire*

## 8/ nuisances sonores des trains

- Le trafic ferroviaire est important la nuit = *constat : fret en nette augmentation, malgré les multiples sollicitations de Mme. LE MONNIER auprès de la SNCF il s'avère très difficile d'obtenir des informations précises auprès d'eux.*

## 9/ rue de CHAMPIGNY (voirie départementale)

- Utilité des chicanes ? = *installation par le département suite à de nombreux accidents.*

*A court terme : aucun changement prévu*

- Vitesse excessive en dehors des heures de pointe ... serait-il possible de positionner des radars ? *des demandes ont déjà été faites au département*

#### 10/ rue de SUCY (voirie départementale)

- Vitesse excessive sur cette voie rectiligne. *Problème connu de la municipalité car la sécurité est de son ressort Cette voie est départementale. Pourparlers possibles à présent (voir dito\*) mais cela demande du temps ...*

#### 11/ bords de Marne et chemins de halage

- Pourquoi les chemins de bordure de Marne ne sont pas préemptés par la municipalité ? *Rappel : les riverains sont propriétaires jusqu'à la crête de la rivière. . C'est donc un problème d'ordre privé, de respect de servitudes. Beaucoup de points juridiques délicats examinés en Mairie avec l'association des riverains et les Voies Navigables de France.*

*Informations complémentaires : domaine.VTI.seineamont@dmf.fr*

#### 12/ rue CASENAVE

- Vitesse excessive des véhicules /ralentisseurs ? Trottoirs inexistants ou impraticables (végétation) voire transformés en parkings = *à l'étude*
- Parkings d'un côté de la chaussée ? = *non prévus à ce jour mais étude à venir*
- Squatteurs en bas de la rue = *Police Municipale alertée et active sur site*
- Glissement de terrain = *département + services mairie (urbanisme et voirie) = actions en cours*

#### 13/ rue du PONT (voirie départementale)

- A la hauteur du feu tricolore/croisement rue du pont : accès et sorties difficiles car impasse privative débouchant presque au feu = *Voie privée nécessitant une demande conjointe des riverains. Le département questionné soulève des difficultés inhérentes à la configuration de cette sortie dans un virage dangereux. A l'étude.*

#### 14/ chemin de la CROIX de JAVOT

- Problème de stationnements de véhicules sur le centre-ville et donc envahissement des trottoirs = *idem que la rue LAPEYRE. Aménagements demandés d'un parking dans le voisinage sur terrains inexploités et seulement accessible depuis la rue des RETS...*
- Aménagement des sentiers et du parc du Château des RETS, y a-t-il des projets ? = *oui, une visite a été effectuée par les services du département en compagnie du Maire*
- *Serait-il possible de positionner le panneau stipulant le nom du chemin sur le mur privatif de gauche (juste après le croisement de l'allée des sapins) ? = plus visible*
- Descente de l'escalier menant rue du Général de Gaulle : *Peut-on refaire rapidement le passage piétons devenu invisible au bas des marches = Danger*

- Feu tricolore : *Le temps imparti au passage des riverains est trop limité (une seule voiture peut tourner). Il est demandé d'allonger la durée du feu en position ROUGE afin de sécuriser les manoeuvres.*

#### 15/ Sentier des MAUGRAINS,

- La voirie est en très mauvais état. *Des photographies ont été soumises à l'assemblée.*

#### 16/ rue G. PERI

- Des travaux endommagent la voirie = *Signaler immédiatement sur le site "Chennevières, je signale"*

#### **DIVERS :**

- *Modifications d'une entrée charretière, : demande à formuler en Mairie/Services Techniques*
- *Miroir de sécurité dans le parking du centre commercial du Moulin : objet de sécurité intéressant (mais privé) : pour information*

Secrétaire de séance : Fabiola BINAGHI